

Le Projet Forestier de Bassila

Exécution

Le Gouvernement du Bénin, à travers le Ministère du Développement Rural, Direction des Forêts et des Ressources Naturelles, exécute le Projet de Restauration des Ressources Forestières dans la Région de Bassila en coopération avec une agence d'exécution qui est le bureau de Consulting International LUSO-CONSULT GmbH, Hamburg, Allemagne et exécute la phase IV du PRRF, du 01.07.1998 au 30.06.2001.

Financement

L'agence de Coopération Technique Allemande, GTZ (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, GmbH), Eschborn, Allemagne, a reçu le financement du BMZ (Bundesministerium für Wirtschaftliche Zusammenarbeit) qui est le Ministère Allemand pour la Coopération, Bonn, Allemagne.

Localisation, population

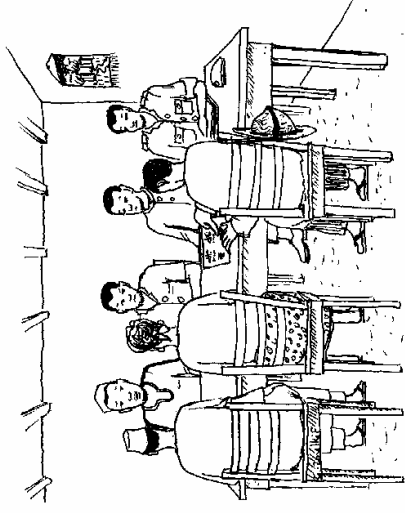
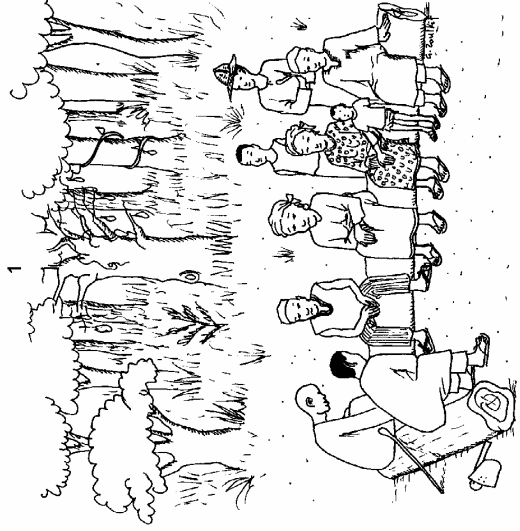
Le projet couvre toute la Sous-Préfecture de Bassila, excepté les Forêts Classées des Monts Kouffé et de Ouari-Marou, soit une superficie d'environ 2.500 km², 33 villages et plus de 56.000 habitants en 1999.

Objectif du Projet

Les populations de la Sous-Préfecture de Bassila gèrent les ressources naturelles d'une manière durable.

Résultats

- R1** Les plans d'aménagement participatif des Forêts Classées de Bassila et de Pénésoulou ont été élaborés et sont appliqués.
- R2** Un aménagement contrôlé des forêts naturelles sous la gestion des collectivités a commencé.
- R3** La gestion des terroirs villageois est améliorée.
- R4** L'organisation des groupes concernés pour la gestion soutenue des ressources naturelles est améliorée.
- R5** La production, transformation et commercialisation des produits de la forêt sont encouragées dans le sens d'une utilisation optimale des ressources naturelles.
- R6** Les conditions pour une meilleure application des lois forestières en vigueur sont établies à travers l'Administration Forestière régionale en collaboration avec les populations et leurs représentants.



Personnel

Le personnel est composé de 34 personnes engagées par LUSO-CONSULT, de 2 Volontaires Européens du Développement, de 7 Agents permanents de l'Etat et de 2 personnes engagées par le Fonds de Contrepartie, soit 45 agents et de 10 membres du Comité de Direction et de Surveillance : Autorités et Responsables locaux.

Historique

Le Projet a démarré à Tchétou en juillet 1988 sous la tutelle de l'ONAB (Office National de Bois), MDR (Ministère du Développement Rural). Les actions étaient des plantations en régie de petite envergure et des essais sous l'encadrement d'un personnel réduit. Le bailleur de fonds était la GTZ directement. En 1994 le projet est suivi techniquement par LUSO-CONSULT qui sous-traite avec la GTZ. On commence à appliquer l'approche participative et la gestion des terroirs et le projet étend son champ d'action à la Sous-Préfecture, à l'exception de deux forêts classées de 250.000 ha, les Monts Kouffé et Ouari-Marou.

En 1997, le projet passe sous la tutelle de la DFRN (Direction des Forêts et des Ressources Naturelles) du MDR. Un Directeur est nommé à Bassila. En 1998, le projet se restructure fortement. Les approches « participative » et « genre et développement » prennent de l'essor. Le Projet devient un projet de développement forestier sous-préfectoral.

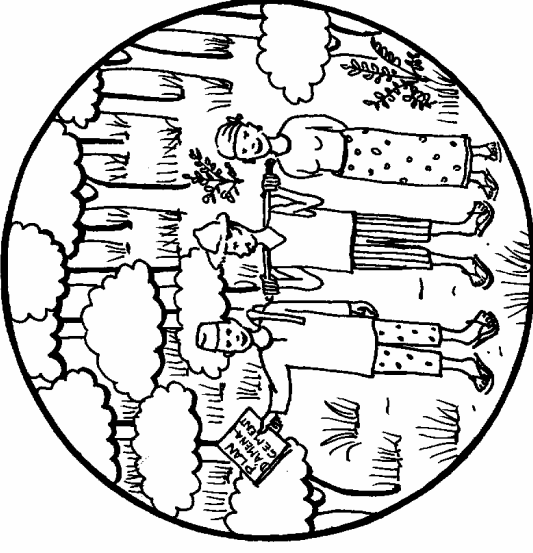
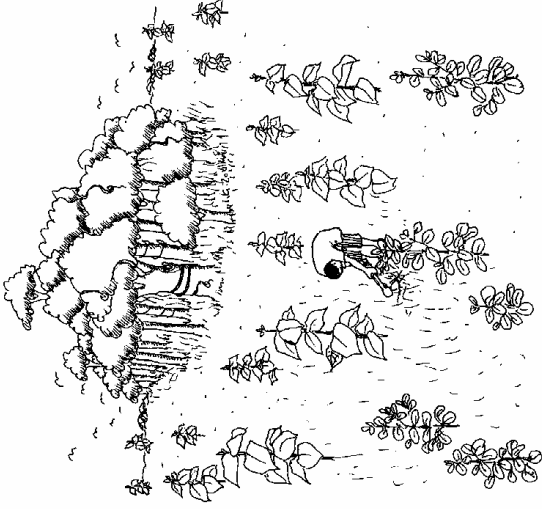
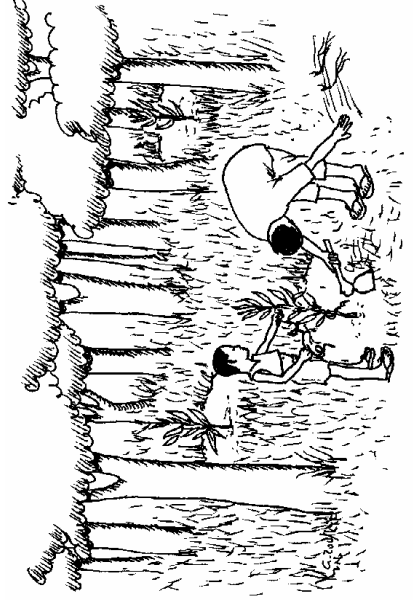
Réalisations

Dans la Forêt Classée de **Pénéssoulou** (5.470 ha), des essais de reboisement avec des essences autochtones, des plantations en bordure des pistes et en plein ont été réalisés. En 1999, 120 ha d'**anacardiens** et 80 ha de **teck** ont été plantés dans la Forêt Classée de Pénéssoulou. Le plan d'Aménagement Participatif a débuté en février 1999 et a été signé par le Ministre le 4/10/99. Les structures villageoises y sont actives depuis 1997. Le même travail commence pour la Forêt Classée de Bassila (3.520 ha).

35 **forêts privées** d'une superficie de 656 ha (entre 5 et 30 ha chacune) sont en cours d'aménagement selon des méthodes simples. Ces forêts relèvent du « domaine protégé » et leur plan est validé par le Directeur des Forêts et des Ressources Naturelles. Le premier plan a été signé par le D/FRN le 23/4/99.

25 villages sont organisés et assistés au niveau de leur plan de gestion de terroir. Des actions touchant l'environnement, la promotion des plus pauvres et la promotion des femmes y sont menées. Toutes les structures et comités qui agissent dans le sens du projet reçoivent un appui structurel et en organisation. La protection de l'environnement et l'aménagement durable du terroir sont promus.

Les filières suivantes reçoivent de l'appui en organisation, en suivi technique ou financier du projet : apiculture, agroforesterie, sciage sur lieu de coupe à la scie de long, carbonisation améliorée, teck, anacardier, fruitiers.



Siège du PRRF

B.P. 17
Bassila, Bénin

Tél : (00 229) 80-10-60
Fax : (00 229) 80-13-29

Bureau de Liaison à Cotonou

BP 08 – 1097
Cotonou, Bénin
Tél et Fax : (00 229) 33-41-43

E-Mail : lusobas@intnet.bj à Cotonou
lusobassil@aol.com à Bassila

(Les deux à chaque fois pour plus de facilité, merci)
Home Page : www.multimania.com/bassila/index.html

Le Projet Forestier de Bassila PRRF



Ministère du Développement Rural
Direction des Forêts et des
Ressources Naturelles
Rép. du Bénin